# PROPOSITION D'UN PLAN « MOBILITES DOUCES » SUR LA COMMUNE DE GELOS



## PAU A VELO - février 2019

L'objectif du document est de proposer un plan de circulation mobilité douce (pied + vélo) pour permettre à chaque piéton et cycliste de rejoindre les lieux d'intérêt de la commune (commerces, écoles, Pradeau, véloroute V81, hameau) et de se connecter aux communes voisines (Pau, Jurançon, Mazères-Lezons et Gan).

Le but est d'inciter chaque riverain à marcher ou à prendre son vélo dans ses déplacements quotidiens via des itinéraires agréables et sécurisés.

Pour ce faire, ce document dresse un état des lieux des points positifs et des difficultés liés principalement à la circulation à vélo sur la commune de Gelos quartier par quartier et propose des nouveaux aménagements.

#### Table des matières

1.	PLAN ACTUEL DES AMÉNAGEMENTS VÉLO A GELOS	2
2.	PROPOSITION D'UN PLAN DE CIRCULATION VÉLO	3
3.	REVUE DES PROPOSITIONS PAR QUARTIER	4
	3.1 centre du bourg	4
3.	1.1 Proposition radicale	5
3.	3.1.2 Proposition modérée	
	3.2 autres quartiers du bourg	11
	3.3 accès vers la Croix du Prince et voie cyclable de Gan	11
	3.4 Hameau de Gelos	11
	3.5 véloroute V81 : accès et état	13
4.	EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS CYCLISTES A PRIVILEGIER	18
5	BORNES DE PARKING VÉLOS SUR LA COMMUNE DE GELOS	20

### 1. PLAN ACTUEL DES AMÉNAGEMENTS VÉLO A GELOS

La carte ci-dessous permet de visualiser en vert les rues le long desquelles sont actuellement présents des aménagements de circulation dédiés au vélo (bandes cyclables pour la grande majorité).

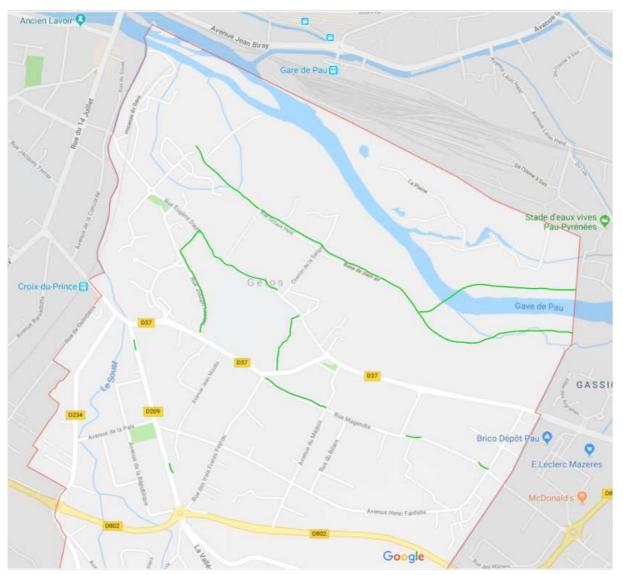


Illustration 1: Situation actuelle du centre-ville de Gelos. Les infrastructures vélo existantes (bandes cyclables) sont indiquées en vert.

Cette carte met en évidence un atout essentiel de Gelos:

 La commune est intégralement traversée d'est en ouest par la voie verte V81 dans un environnement très agréable (bordure du gave). Mais également un défaut essentiel :

Le très faible maillage des rues de Gelos en voies aménagées pour les cycles.
 Ceci est notamment vrai sur la rue Louis Barthou et ses environs, sur la connexion avec le quartier du 14 juillet et Jurançon, ainsi que vers la Vallée Heureuse et le hameau de Gelos.

### 2. PROPOSITION D'UN PLAN DE CIRCULATION VÉLO

La carte ci-dessous présente une proposition de plan de circulation à vélo à mettre en œuvre à Gelos. Ce plan a été élaboré de manière à permettre à chaque cycliste :

- 1. de rejoindre les lieux d'intérêt de la commune (commerce, école, Pradeau, véloroute V81, hameau)
- 2. et de se connecter aux communes voisines (Pau, Jurançon, Mazères-Lezons et Gan).

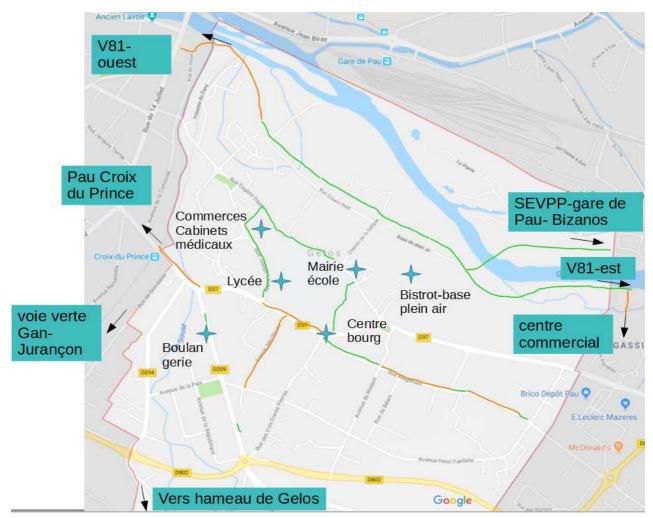


Illustration 2: Proposition de plan de circulation vélo à Gelos. Bandes / pistes cyclables existantes en vert. Propositions de nouvelles voies cyclables en orange.

#### 3. REVUE DES PROPOSITIONS PAR QUARTIER

Ce chapitre propose un état des lieux quartier par quartier. Des propositions d'aménagements nouveaux sont faites pour répondre aux besoins de chaque quartier selon le plan de circulation global présenté en illustration 2 .

#### 3.1 centre du bourg

#### Constats principaux:

- la rue Louis Barthou draine un trafic important d'automobilistes qui ne font que traverser la commune sans intention de s'y arrêter. De plus cette rue est étroite et présente un piètre niveau de sécurité pour les piétons (un seul trottoir présent, par moments très étroit) et les cyclistes (aucun aménagement dédié). A noter deux points positifs permettent de modérer la circulation automobile : la vitesse est limitée à 30 km/h et la présence de 2 passages surélevés près des commerces.
- sur les 4 rues desservant le bourg (Mounaud, Magendie, Barthou et 3 frères Peyrou), 2 rues présentent un aménagement dédié aux vélos : rue Magendie et P. Mounaud avec un marquage d'une bande cyclable (sens unique pour les voitures). Même si cet aménagement est modeste, il est bien utile aux cyclistes pour prendre ces 2 rues dans les 2 sens.
- la rue des 3 frères Peyrou, sans aménagement pour vélos, est relativement étroite du fait du stationnement des voitures, et de fait peu propice aux vélos.



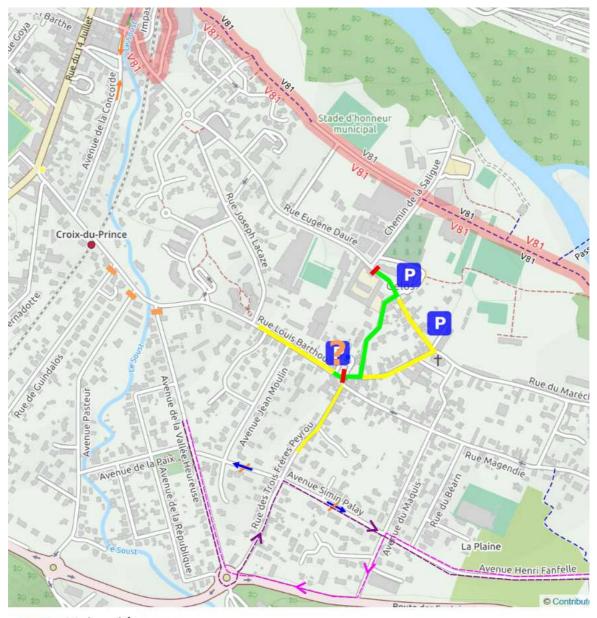
#### Illustration 3:

à droite : rue Magendie et Mounaud : 2 rues à sens unique autorisant le passage de vélos dans les 2 sens avec un marquage au sol

à gauche : rue des 3 frères Peyrou et Louis Barthou : 2 rues à double sens, sans infrastructures pour vélo

#### 3.1.1 Proposition radicale

Cette proposition vise à apaiser radicalement le centre bourg, pour en faire un lieu de vie avant d'être un lieu de transit. Il s'agit de reporter le trafic de transit sur la rocade en interdisant le transit par le centre bourg. Ce centre devient un lieu de destination finale uniquement, duquel on ne peut repartir que par le chemin emprunté pour s'y rendre, avec des vitesses de circulation très modérées.



- Voie piétonneZone de rencontre
- Barrage à la circulation motorisée (sauf bus)
- Option radicale +
- ==: Nouvel itinéraire du C14 si mise en sens unique de Simin Palay
- Une zone piétonne y est créée pour assurer un cadre le plus confortable possible à tous ceux qui se rendent à pied ou en vélo aux abords des commerces, des écoles, et de la mairie.

- Le transit via les rues Eugène Daure et Louis Barthou est rendu impossible par un obstacle physique (types bornes ou plots)
  - Pour la rue Eugène Daure, on ne peut ressortir du parking uniquement par le côté où l'on est entré (système de barrière à ticket).
  - Pour la rue Barthou, l'obstacle devra pouvoir être abaissé par une télécommande détenue par les bus. Une vraie piétonisation des abords des commerces suppose qu'on ne peut accéder au parking que par l'ouest, ou même de supprimer le parking pour lui donner une autre utilisation.
- Pour assurer que tout le trafic est-ouest est bien reporté sur la rocade, il faut instaurer un sens unique en tête-bêche dans la rue Simin Palay, ce qui suppose de déplacer l'arrêt de bus Maquis de 50 mètres, sur l'avenue Fanfelle. Sans cette mesure cette rue risque de subir un trafic important. L'avantage de cette mise en sens unique est aussi de créer une offre de stationnement supplémentaire à proximité du centre-ville apaisé.
- Pour supprimer réellement le trafic de transit à Gelos (ceux qui passent sans s'y arrêter) et inciter à pratiquer les déplacements doux dans cette ville, le transit par les rues Guindalos, Pasteur, Vallée Heureuse pourrait être interdit afin que ces axes ne permette plus de s'échapper de la rue du 14 juillet/avenue Henri IV pour couper au plus court vers la rocade. Ce type de plan de circulation est donné à titre d'exemple, un débat communautaire pour définir les axes de transit principaux semble un préalable indispensable à sa mise en œuvre.

#### 3.1.2 Proposition modérée

Les paragraphes suivants décrivent une proposition de plan de circulation piétons/vélos/autos dans le centre village, en suivant l'idée directrice suivante : apaiser le centre village en limitant l'accès des voitures à celles qui ont véritablement l'intention de s'y arrêter (riverains et commerces). Les voitures ayant pour but de simplement traverser la commune doivent être incitées à prendre la rocade.

Les 4 schémas suivants décrivent respectivement pour le centre village :

- le plan de circulation auto actuel
- le plan de circulation auto/bus/vélo proposé :
  - passage de la rue Louis Barthou en sens unique entre le haras et la rue Lacaze
  - modification du sens de circulation d'une partie de l'avenue du parc Beauchamps
  - pas de modification de la circulation dans la rue des 3 frères Peyrou. La liaison vélo entre le centre village et le sud du bourg (Palay) pourrait se faire via la rue Jean Moulin (rue peu fréquentée et large).
  - les bus allant vers Mazères sont déviés par la rue Lacaze puis Daure.
  - élargissement des trottoirs sur la rue Louis Barthou
  - o ajout d'une bande cyclable dans le sens ouest-est sur la rue Louis Barthou,

• Le plan d'accès et de départ au parking du centre village pour les voitures : malgré le passage en sens unique de la rue Louis Barthou, le centre village et ses commerces restent accessibles en voiture : les voitures venant de l'ouest sont simplement amenées à faire un détour par l'avenue de la vallée heureuse et la rue des 3 frères Peyrou.

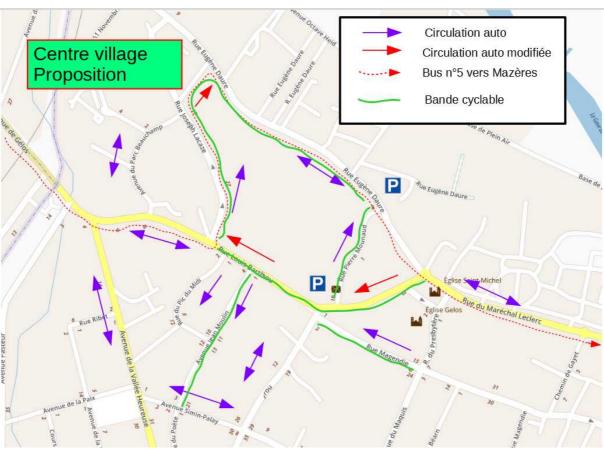
De fait, le trafic automobile traversant le bourg de Gelos devrait diminuer dans le sens ouest-est car les automobilistes souhaitant aller dans la direction est (Mazères, Bizanos) rejoindront la rocade via l'avenue de la vallée heureuse.

L'inconvénient de cette solution est que le trafic est-ouest de transit via la rue Louis Barthou ne serait pas diminué.

- Des visualisations d'aménagements possibles sur la rue Louis Barthou
  - en haut : la faible largeur de la rue Louis Barthou incite à la penser comme une zone de rencontre, avec trottoir et chaussée au même niveau, permettant au cycliste en contre-sens de circuler sur la partie latérale sans rencontrer d'obstacle pour croiser un véhicule motorisé.
  - En bas : une option à voie cyclable séparée ne laisse pas la place pour deux trottoirs. En alternative, on peut imaginer une voie verte partagée « piétons/cyclistes » de 3m.

En dehors de la solution « zone de rencontre », l'inconvénient est l'absence de trottoirs d'un côté de la rue.





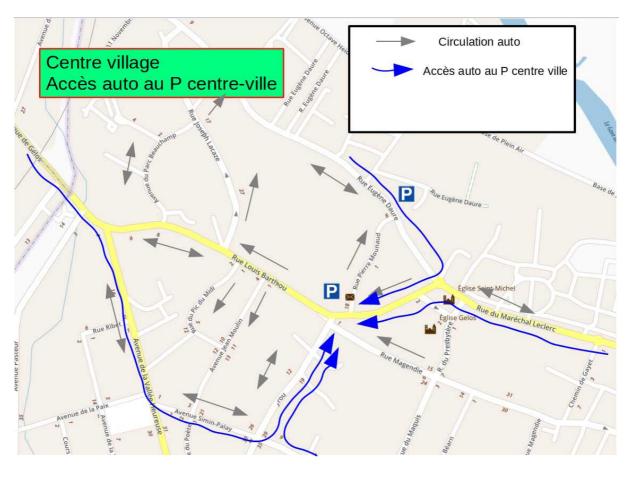






Illustration 4: aménagements possibles sur la rue Louis Barthou en haut : zone de rencontre (aménagement préconisé)

en bas : élargissement du trottoir, passage en sens unique voiture/bus est-ouest, création d'un bande cyclable ouest-est. Cette option à voie séparée ne laisse pas la place pour 2 trottoirs.

#### 3.2 autres quartiers du bourg

Les rues situées au sud du centre village ne nécessitent pas forcément d'aménagements cyclistes car elles sont relativement peu fréquentées par les voitures :

- avenues Palay, Fanfelle, St Jean, de la Paix et Pasteur

L'avenue de la vallée heureuse est davantage fréquentée mais sa largeur insuffisante ne permet probablement pas d'aménager des bandes cyclables de chaque côté. Les écluses avec passage cycliste existants sont une option satisfaisante. Attention, cependant à veiller à ce que les automobilistes ne se garent pas sur ces passages réservés aux vélos.

#### A noter:

- la rue E. Daure mériterait d'avoir une piste cyclable jusqu'au rond point amenant à l'avenue de Médicis puisque cet axe constitue la jonction avec le pont du XIV juillet (via la V81, une fois que le pont sur le Soust sera réalisé).
- la rue Magendie mériterait d'avoir une bande cyclable continue, à minima sur les portions où les vélos doivent rouler à contre-sens automobile. Actuellement la bande cyclable est bien marquée proche du centre village et proche de Mazères-Lezons mais n'est pas marquée dans toute sa partie centrale.
- Sauf mise en place de l'option radicale, la rue du maréchal Leclerc qui longe le haras n'a pas pour vocation d'accueillir les cyclistes (très étroite et à fort trafic). Les cyclistes doivent être redirigés vers 2 itinéraires parallèles : V81 au nord et rue Magendie au sud.
- Actuellement, le contre-sens cyclable de la rue Joseph Lacaze est situé sur le côté gauche de la chaussée sur un tronçon, ce qui impose au cycliste de nombreuse traversée de la chaussée pour s'y placer et le quitter. Il semblerait plus judicieux de le placer à droite, ou d'inverser le sens de circulation motorisé sur la portion en sens unique.

#### 3.3 accès vers la Croix du Prince et voie cyclable de Gan

Il est préconisé de matérialiser sur l'avenue de Gelos l'accès à la croix du Prince et à la voie cyclable Gan-Jurançon par des bandes cyclables ou même une voie cyclable séparée de la chaussée dans la mesure où l'avenue de Gelos est très large.

A noter, cette rue est à cheval sur 3 communes (Gelos, Jurançon et Pau).

#### 3.4 Hameau de Gelos

L'accès au hameau de Gelos via la D285 desservant la Vallée Heureuse est dangereux pour les vélos car cette route est sinueuse, étroite et assez fréquentée par les voitures.

Le chemin de randonnée (Carrazet), nouvellement ouvert entre le bourg et le hameau dans la continuité du chemin de Montfleury, pourrait être aménagé en voie cyclable et constituerait un itinéraire agréable pour relier le bourg au hameau. Cet itinéraire rejoindrait le bourg via l'avenue Pasteur.

Actuellement, ce chemin n'est pas cyclable (non stabilisé, boueux et traversée de 2 ruisseaux),



Illustration 5: chemin cyclable actuel à suivre pour un cycliste venant de l'avenue des vallées et allant avenue du corps Franc Pommies



Illustration 6: chemin de randonnée reliant le bourg au hameau de Gelos

#### 3.5 véloroute V81 : accès et état

L'accès à la V81 depuis le bourg de Gelos est actuellement peu visible et peu pratique. Il est important d'améliorer la situation via selon les axes de travail suivants.

#### Axe1 : améliorer l'accès via l'avenue Marie de Médicis :

- ajouter une signalisation verticale pour améliorer la visibilité de cet axe V81
- améliorer la connexion à la V81 que ce soit dans la direction est (actuellement un chemin qui passe par dessus un talus de terre) ou dans la direction ouest (pas d'accès actuellement, ce qui oblige à partir dans la direction est puis à faire demi-tour). A noter cette direction ouest permettra prochainement (lorsque le pont au-dessus du Soust sera réalisé) aux gelosiens de rejoindre en toute sécurité la rue du XIV juillet de Pau.

Si la butte de terre n'est pas utile (vis-à-vis des risques d'inondations), il serait plus simple d'aplanir la zone.



Illustration 7: accès à la V81 depuis l'avenue M. de Médicis : il faut passer sur le talus de terre entre les gros cailloux pour prendre la direction est. Pas de voie cyclable pour aller dans la direction ouest.

#### Axe2 : améliorer l'accès via le chemin de la Saligue

- ajouter une signalisation verticale pour améliorer la visibilité de cet axe V81
- améliorer l'accès à côté du portail : le passage actuel, juste assez large pour un vélo avec une remorque, peut être rendu délicat par la boue présente par temps humide une fois le portail franchi. Pistes préconisées :

- solution 1 : idéalement, supprimer le portail et le remplacer par plots (amovibles pour permettre un accès exceptionnel aux véhicules), ce qui rend le passage plus accueillant et plus pratique aux vélos (notamment avec remorques).
- Solution 2 : à minima, supprimer ce passage boueux

A noter, le ralentisseur placé quelques mètres avant sur la rue de la Saligue est utile pour ralentir les automobilistes, ce qui est plutôt sécurisant pour les cyclistes.



Illustration 8: passage étroit et boueux sur la droite du portail.

#### Axe3 : améliorer l'accès depuis le parking de la mairie

L'accès récemment réalisé entre le parking de la mairie et la plaine des sports est satisfaisant car très sécurisant pour les piétons et les cyclistes, même s'il requiert de poser le pied à terre. Il nous semble cependant souhaitable de proposer un aménagement qui laisse passer les vélos plus encombrants (remorques, triporteurs)

En attendant, nous suggérons un panneau indiquant l'itinéraire d'accès via le chemin de la saligue pour ce type de vélo.



Illustration 9: accès dédié aux vélos depuis la parking de la mairie à la plaine de sports

L'accès est par contre plus difficile entre le bistrot du Pradeau et la V81 : il n'y a pas de véritable chemin identifié, et il faut passer soit à côté du double dos d'âne (accès étroit et un peu boueux), soit à côté du terrain de football dans un endroit un peu boueux. Un itinéraire bien balisé, sans ressauts, et avec un revêtement praticable par temps de pluie serait un réel gain de confort pour les cyclistes du quotidien.





Illustration 10: accès entre le bistrot et la V81

Un autre point délicat est le double « dos d'âne » installé sur l'allée des platanes. Il serait pertinent de planifier la suppression de ce dos d'âne, ou d'y installer un passage vélo confortable : 1m50 de large au minimum, séparé du dos d'âne par des plots (illustration 15),

avec un revêtement praticable par temps de pluie. Nous recommandons de positionner ce passage de préférence du côté sud, pour réduire le risque de collision avec l'importante marche du dos d'âne quand on vient du parking de la mairie.



Illustration 11: double « dos d'âne » sur la V81

#### Axe4: partie est de la V81

La partie est de la véloroute V81 est par endroits boueuse. Il est important de bien l'entretenir pour garantir la sécurité des cyclistes (cf photo ci-dessous),



Illustration 12: Passage boueux sur la V81

Autre point : une amélioration significative pourrait aussi être apportée en connectant efficacement la V81 au centre commercial de Mazères-Lezons . Ce centre commercial est très fréquenté par les gelosiens, et il serait avantageux d'y permettre un accès à vélo et pas

seulement voiture. Actuellement 3 passages sur les ruisseaux de Lasbouries et Loulie entre la V81 (Gelos) et Mazères Lezons existent (cf illustration 13) mais aucun n'est vraiment empruntable en vélo. Par exemple la passerelle (centrale sur le plan) présente une marche et une barrière (côté Mazères Lezons) empêchant l'accès d'un vélo.

Il est préconisé de réaliser une passerelle en lieu et place des deux planches actuellement sur le ruisseau de Loulié (sur le plan, passage le plus à l'ouest), ou bien création d'un autre franchissement du ruisseau de Lasbourries pour relier la V81 (Gelos) à l'allée des Aigrettes à Mazères.



Illustration 13: en haut : 3 passages existent entre Mazères Lezons et la V81 (Gelos)

en bas : la passerelle du centre n'est pas praticable en vélo : marche pour y accéder, et barrière en bloquant l'accès

## 4. EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS CYCLISTES A PRIVILEGIER

Ci-dessous trois exemples d'infrastructures cyclistes satisfaisantes sur la commune de Gelos et donc à privilégier lors de futurs aménagements.



Illustration 14: des plots au sol peuvent avantageusement délimiter une bande cyclable (ici rue E. Daure)



Illustration 15: Des poteaux sont efficaces pour filtrer les 4 roues et laisser le passage au vélo. Ici sur la V81. Mais il faudrait mieux les signaler par des bandes réfléchissantes pour la circulation nocturne.



Illustration 16: avenue de la vallée heureuse : écluses pour voitures avec passage vélos

## 5. BORNES DE PARKING VÉLOS SUR LA COMMUNE DE GELOS

Des parking à vélo sont actuellement présents sur la plaine des sports de Gelos, devant la mairie ainsi que sur la place du village. Ces parking à vélos restent cependant trop peu nombreux en particulier sur la place du village.

Les arceaux à vélo (du type de ceux sur illustration suivante) sont ceux à privilégier car ce sont les plus sécurisants. Attention cependant à leur faible visibilité. A proximité d'itinéraire de passage cycliste, nous recommandons de les associer à un dispositif visible (panneau réfléchissant par exemple) qui écarte le risque de collision.



Illustration 17: de solides parking à vélos sur la plaine des sports ont récemment été installés